

Communiqué de presse
17 avril 2025

Des comptes positifs mais un avenir préoccupant

Les comptes 2024 de la Ville de Genève présentent un excédent de 9,8 millions de francs. Le contexte international instable ainsi que les baisses d'impôt votées préoccupent le Conseil administratif.

Le budget 2024 de la Ville de Genève atteignait presque de 1,4 milliard de francs et prévoyait un déficit de 15,8 millions. Les comptes 2024 affichent finalement un résultat positif de 9,8 millions de francs, essentiellement dû à des revalorisations comptables. La conjoncture particulièrement compliquée incite à une grande vigilance. La réduction des soutiens à la Genève internationale, l'incertitude quant aux taxes douanières imposées par les Etats-Unis ou encore la modification du barème d'imposition des personnes physiques, approuvée en votation le 24 novembre dernier, pèseront sur les finances communales ces prochaines années. Pour Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge des finances, « les politiques économiques de repli et de baisses fiscales créent un environnement risqué qui pourrait compromettre le maintien et l'efficacité des prestations publiques à l'avenir. »

Des rentrées fiscales en baisse en 2024

Le détail des chiffres présentés invite à la prudence puisque les revenus des impôts sont plus bas que les chiffres portés dans le budget (-21,8 millions). Cette diminution a pu être compensée par des arriérés de la taxe professionnelle communale (TPC) et par les nouveaux centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, qui remplacent la TPC et qui sont supérieurs au budget prévu. Au total, les revenus nets se montent à 1'397,6 millions pour des charges nettes à 1'387,8 millions.

Des investissements conséquents

Les investissements nets pour 2024 se montent à 180,6 millions, dont 166,2 millions pour le patrimoine administratif, contre 14,4 millions pour le patrimoine financier. Pour la première fois de la législature, ce montant atteint l'enveloppe prévue. Ces investissements concernent notamment la poursuite des constructions autour de la gare des Eaux-Vives (30 millions), l'extension et la rénovation du Musée d'histoire naturelle (13,5 millions), la rénovation du réseau d'assainissement (12 millions) ou encore la mise en conformité de la patinoire des Vernets (11,8 millions).

Une dette qui tend à remonter

Le niveau élevé des investissements associé à une augmentation du reliquat fiscal, à savoir le montant des créances fiscales non encaissées, amène une augmentation de l'endettement constaté à fin mars 2025. A cette date, la dette se montait à 1'728 millions contre 1'680 millions à fin 2023.

Contact pour les médias :

M. Alfonso Gomez, conseiller administratif, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
022 418 22 40 ou 078 760 97 97 – anna.vaucher@geneve.ch